

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME LIFE "RUISSEAUX DE TÊTES DE BASSINS ET FAUNE PATRIMONIALE ASSOCIEE"

Des travaux de restauration physique de grande ampleur ont été menés sur deux sites. Les travaux hydrauliques anciens, menés à des fins de productions agricoles ou sylvicoles ont fortement perturbés le fonctionnement de nombreux ruisseaux et bassins versants.

En Petite Montagne du Jura, **le ruisseau du Merlue a été reméandré sur 1 500 mètres au travers du marais d'Ecrille.**

Quatre affluents temporaires de la Clauge, en Forêt Domaniale de Chaux (39) ont été renaturés **de manière à restaurer le fonctionnement de la nappe d'accompagnement de cette rivière.** En effet, un très net déficit en eau est constaté depuis une trentaine d'années suite aux travaux de drainage de certaines parcelles forestières.



Les étangs, en têtes de bassins, peuvent créer d'importantes perturbations sur la thermie et la quantité d'eau des ruisseaux. Implantés en barrage, ils constituent également des obstacles très pénalisant à la survie de certaines espèces patrimoniales.

Deux approches ont été envisagées dans le cadre du programme. **Un total de sept étangs, sur deux sites Natura 2000 de Bourgogne ont été effacés pour restaurer trois ruisseaux hébergeant de l'Ecrevisse à pattes blanches, du Chabot et de la Lamproie de Planer.** Après trois ans de recul, cette action se solde par **une importante recolonisation par l'Ecrevisse à pattes blanches** de l'espace libéré.



Sur un autre site, dans le Morvan, les plans d'eau n'ont pas pu être supprimés. Les actions ont été engagées de manière à diminuer l'impact thermique sur le ruisseau du Cousin. Ainsi, **quatre étangs ont été équipés de moine hydraulique ou d'un canal de contournement fonctionnel.** L'objectif est de retrouver des températures compatibles avec la survie de la population de Truite fario et de Moule perlière.



La libre circulation des espèces aquatiques et l'aménagement des dessertes forestières et agricoles constituent également un enjeu important de nos têtes de bassins.

Les traversées non aménagées peuvent, lors de passages répétés, créer de gros dégâts sur les ruisseaux, par colmatage des fonds. Au contraire, un franchissement permanent mal réalisé peut créer un obstacle à la circulation de la faune aquatique et ainsi morceler des populations déjà affaiblies. Afin de répondre à cette problématique, **de nombreux**

travaux ont été réalisés pour créer des ouvrages, pour restaurer des aménagements existants ou pour trouver des solutions alternatives par des techniques temporaires par exemple.

Enfin, dans le cadre du plan de gestion de la Réserve naturelle du Lac de Remoray, **deux expériences de réintroduction d'Ecrevisses à pattes blanches ont été engagées.** A ce jour, il est trop tôt pour tirer des conclusions durables, mais des individus ont pu être retrouvés l'année suivant la réintroduction.



L'ensemble des études et documents produits dans le cadre de ce programme LIFE est disponible sur le site Internet : www.liferuisseaux.org

Renseignements

Pierre DURLLET

Tél. 03 86 78 79 41/ Fax : 03 86 78 74 22

pierre.durlet@parcdumorvan.org

www.liferuisseaux.org

Contact presse

Céline LEBOURG

Tél. 03 86 78 79 33/ Fax : 03 86 78 74 22

celine.lebourg@parcdumorvan.org